

À propos de CIME Haut-Richelieu

Bulletin d'information, décembre 2020

Quel automne incroyable! Il a fait beau presque toutes les fins de semaines, ce qui, combiné aux fermetures liées à la pandémie, s'est traduit par une affluence record sur les sentiers. Il y aura plus de 64 000 visites en 2020, malgré une fermeture de 2 mois. À titre de comparaison, en 2019, CIME avait compté quelque 42 000 visites. Par contre, nous n'avons eu aucune excursion animée et activités grand public cet automne et le calendrier de réservation d'ateliers en classe n'est pas très garni.

Malgré l'achalandage, nous avons pu effectuer des travaux dans les portions des anciens chemins de carrière qui avaient subi de lourds dommages lors des fortes pluies d'été. Les travaux d'amélioration des sentiers devraient se poursuivre en 2021. Nous avons constaté une dégradation importante du sous-bois dans la partie basse du Panorama, due à du hors sentier pour aller grimper sur les grosses roches. Sur plusieurs mètres, le sol a été mis à nu, ce qui accentue l'érosion. Si vous êtes témoin d'un tel comportement, vous nous aideriez beaucoup en rappelant aux visiteurs qu'ils circulent dans une aire protégée.

Pensez à CIME pour vos cadeaux du temps des Fêtes, nous avons des certificats cadeau pour cartes de membre, des cartes de souhait, une affiche sur les couleuvres du Québec, du miel de notre friche, des produits des Domaines Roka (verger sur le terrain de CIME) et du sirop d'érable de La Goudrelle. Une belle occasion de faire plaisir tout en encourageant l'achat local.



Chronique faune/flore : L'étourneau sansonnet

Introduits à New York en 1890, quelques dizaines d'étourneaux sansonnets se sont rapidement multipliés en Amérique du Nord. On rapporte une première observation au Québec en 1917. Depuis, l'espèce poursuit son expansion sur le continent, devenant une des plus communes avec ses centaines de millions d'individus. Cet oiseau noir très vocal siffle et gazouille, imitant une variété de sons, dans les zones urbaines et la campagne. Il recherche des milieux ouverts pour se nourrir et des cavités pour nicher. En s'appropriant les trous dans les arbres et les nichoirs, il fait compétition à certains oiseaux indigènes en déclin, comme le merlebleu de l'Est et l'hirondelle bicolor. Cet omnivore hiverne souvent dans nos régions où il se nourrit de graines au sol, de fruits et aux mangeoires. En hiver, il affiche un plumage noir constellé de taches blanches, alors qu'en été il exhibe une robe aux reflets irisés de violet, rose, bleu, bronze et vert. En dehors de la période de nidification, l'oiseau est grégaire et forme de grands rassemblements pour se nourrir et se percher la nuit. L'étourneau peut être considéré comme une espèce exotique envahissante. Il cause des dommages aux récoltes, mais on doit reconnaître que sa consommation d'insectes est bénéfique. Les nuées d'étourneau offrent parfois un spectacle saisissant lorsqu'elles s'étirent et se contractent en un ballet aérien au doux nom anglais de *murmuration*.



Photo : Wikimedia, chapmankj75



Calendrier

Aucun évènement prévu... en attente d'assouplissements concernant les rassemblements.



Outiller les municipalités du Haut-Richelieu pour la protection de la biodiversité

Le 16 novembre dernier, la Fondation de la Faune du Québec a publié un communiqué de presse sur ce projet réalisé en 2019/2020. L'équipe de CIME a grandement apprécié que la Fondation souligne l'excellence de son travail.



La Fondation de la faune du Québec est heureuse d'avoir contribué à la réalisation du projet *Outiller les municipalités du Haut-Richelieu pour la protection de la biodiversité* du Centre d'interprétation du milieu écologique du Haut-Richelieu (CIME). Financé dans le cadre du programme AGIR pour la faune, ce projet visait à renforcer les capacités des gestionnaires municipaux à mieux gérer les espèces exotiques envahissantes (EEE) présentes sur leur territoire et à élaborer un plan de conservation des milieux naturels pour la municipalité de Saint-Alexandre afin qu'elle puisse protéger ses boisés d'intérêt et favoriser le rétablissement de corridors écologiques entre les fragments forestiers.

Située au sud du Québec, de part et d'autre de la rivière Richelieu, la MRC du Haut-Richelieu est une région riche en biodiversité. Cependant, les forêts couvrent moins de 11 % de son territoire et le paysage y est fortement fragmenté. L'absence de connectivité entre les fragments forestiers est une menace importante pour le maintien de cette biodiversité. De plus, la présence d'EEE menace l'intégrité et la biodiversité des écosystèmes de la région du Haut-Richelieu. Devant de telles menaces, les municipalités sont trop souvent dépourvues. C'est pour pallier cette situation que CIME a développé le projet en question.

La formation a pris la forme d'un atelier d'une demi-journée présentant, dans un premier temps, ce qu'est une EEE, l'état de la situation dans le Haut-Richelieu, les principales EEE présentes sur le territoire, ainsi que les impacts économiques, écologiques et sociaux de leur présence. Dans un deuxième temps, l'atelier présentait des cas vécus de gestion de EEE tels que le contrôle de la châtaigne d'eau et du nerprun bourdaine. Pour élaborer le contenu de sa formation, CIME a effectué une recherche d'information rigoureuse, tant dans la littérature scientifique que sur le terrain, compilant les données sur la répartition des EEE sur son territoire. Ces différentes sources d'information lui ont permis d'offrir des formations de qualité et de concevoir une fiche présentant les six espèces de plantes exotiques envahissantes les plus fréquemment observées dans la MRC du Haut-Richelieu.

De plus, à la suite de commentaires recueillis lors de la formation, CIME a décidé d'offrir une formation d'une demi-journée sur le terrain pour faciliter l'identification des EEE. Les espèces et leurs problématiques ont d'abord été présentées, ainsi que certaines espèces similaires et leurs critères de différenciation.

Pour sa part, l'élaboration du Plan de conservation des milieux naturels et de la biodiversité de la municipalité de Saint-Alexandre s'est faite en collaboration avec le conseil municipal et des représentants du comité environnement de Saint-Alexandre. En plus de bien décrire le territoire, le plan présente les enjeux de conservation, les actions proposées avec un échéancier ainsi que le compte-rendu d'une consultation publique. Le Plan est disponible sur le site internet de la municipalité. Mentionnons que Saint-Alexandre est la deuxième municipalité de la MRC, après la ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à se doter d'un outil de gestion des milieux naturels ayant pour objectifs la protection des boisés d'intérêt et le rétablissement de liens écologiques. Mention spéciale également pour cette municipalité qui vient tout juste d'adhérer au Fonds des municipalités pour la biodiversité.

« Le projet de CIME est un bel exemple de projet de renforcement de capacité. Ils ont développé des outils et des formations pour aider les gestionnaires municipaux à mieux comprendre les enjeux de biodiversité présents sur leur territoire et à mieux les gérer. La fragmentation des territoires et la présence des EEE sont des enjeux complexes pour lesquels les municipalités devront s'occuper un jour ou l'autre. CIME a fait un travail remarquable et nous en sommes très fiers », mentionne Christine Bélanger, gestionnaire principale, programmes et développement de la Fondation de la faune du Québec.

« Au cours des 15 dernières années, nous avons pu constater que l'introduction et la propagation des EEE constituaient un enjeu majeur pour le maintien de l'intégrité des milieux naturels de notre région. Nous remercions la Fondation de la faune pour son appui et nous entendons bien poursuivre le travail d'information auprès des municipalités en utilisant les outils développés dans le cadre du projet. Nous sommes aussi très heureux d'avoir pu accompagner la municipalité de Saint-Alexandre dans l'élaboration de son plan de conservation des milieux naturels et de la biodiversité. Le déploiement du plan se poursuivra en 2021 avec, notamment, l'élaboration d'une politique de l'arbre à laquelle CIME collaborera. Nous tenons à souligner le dynamisme du conseil et de l'administration municipale dans la mise en œuvre de plusieurs initiatives environnementales », souligne Renée Gagnon, directrice générale de CIME.

Rappelons que le programme AGIR pour la faune offre une aide financière aux projets de conservation et de mise en valeur des habitats fauniques qui cadrent avec la mission de la Fondation de la faune du Québec, mais qui ne sont pas admissibles à ses autres programmes d'aide. Il soutient la planification des actions de conservation, permet aux propriétaires d'habitats fauniques et aux divers intervenants d'être mieux informés sur la valeur écologique de ces habitats et les moyens de les conserver ou de les mettre en valeur. Il vise également à susciter l'engagement et à soutenir les acteurs dans la conservation, la restauration et l'aménagement des habitats fauniques.



Fondation
de la faune
du Québec